

La Feuille De Chou Vert

n°54
Août 2026

Chastre



Fin juillet 2026, prairies et jardins sont desséchés et les arbres jaunissent

Dérèglements climatiques À Chastre, faire face

L'été n'est pas fini et déjà quatre vagues de canicule se sont succédé après un hiver très pluvieux. De tels dérèglements vont se multiplier à l'avenir, selon tous les météorologues sérieux. Or, notre commune possède de nombreux atouts pour réagir et s'adapter à cette croissance inéluctable. La mise au point d'un plan Fraîcheur est à l'ordre du jour, car nous avons de multiples possibilités d'y contribuer collectivement, en plus des décisions et gestes personnels qui ont de l'impact sur le climat.

Plusieurs mesures ont déjà été prises pour pallier les effets des hausses de température, fort heureusement, évitant ainsi – et c'est une bonne nouvelle – une surmortalité constatée ailleurs. Il s'agit aussi de **s'attaquer aux causes des îlots de chaleur et de concevoir un plan d'ensemble cohérent.**

Or, des aspects importants et souvent oubliés sont ceux liés à notre territoire. En effet, entre les villages abondent champs et prairies et nous avons deux rivières à Chastre.

Ceci nous offre des opportunités réelles pour créer des zones de fraîcheur et d'ombre, tant pour les habitants qui s'y déplacent que pour les animaux en pâture ou la faune sauvage. La plantation de haies, bosquets et la division des grandes étendues cultivées, la diversification des cultures et les mesures agro-environnementales sont des recettes connues, qui gagneraient à être appliquées.

Nous avons également un Schéma de Développement Communal (SDC) en cours. Cet outil de planification permet de proposer des aménagements cohérents à l'échelle de l'ensemble du territoire communal. Nous pouvons ainsi repenser l'aménagement de nos rues et places, et la construction ou la rénovation du bâti en préservant aussi les zones naturelles ou inondables. La volonté politique d'un plan global et cohérent est présente, **c'est le moment d'agir pour retrouver les paysages riches en biodiversité, alliée indispensable dans la lutte contre les extrêmes climatiques.**

La mobilité à Chastre

En mai 2026, lors du Conseil Communal, ECOLO a soutenu la majorité dans l'adoption du Plan communal de mobilité (PCM).

Voilà donc qu'aboutit un travail commencé sous la législature précédente lorsque **l'Échevin ECOLO Jean-Marie Thiry a initié et lancé l'étude et la construction de ce Plan**. Ce travail a été soutenu par le Conseil consultatif mobilité et sécurité routière et le Service mobilité de la commune. Un bureau d'études désigné par la Région wallonne s'est chargé de développer un outil de décision qui a permis aux instances communales, provinciales, régionales ainsi qu'aux différents acteurs de la sécurité routière d'aboutir à un plan cohérent et pluriannuel. Les habitants de Chastre (dans les différents villages) ont également été consultés.

Il reste maintenant à la majorité communale à mettre en œuvre les différents projets qui y sont proposés en votant les budgets nécessaires et à lancer rapidement les recherches de subside auprès de différentes instances.

Un premier projet **initié et développé lors de la législature précédente** démarre à la rue des Combattants à Blanmont. Il s'agit de rendre cette rue plus sécurisée pour les écoliers, les piétons, les cyclistes et d'en faire, in fine, un lieu de rencontre apaisé pour toutes et tous.



Chaque année, on passe le brevet vélo dans nos écoles communales

La sécurité des enfants à vélo

Dans les écoles primaires communales, les formations Pro Vélo aux enfants de 11 et 12 ans ont été maintenues, malgré la suppression des subside accordés jusqu'ici par la Région wallonne. Ces élèves reçoivent des cours aussi bien théoriques que pratiques sur la sécurité routière à vélo, avec l'aide de béné-

voles. Un brevet est alors attribué à tous ceux qui ont réussi un parcours connu, certifié par Pro Vélo. Une manière de gagner confiance et autonomie sur la route dès le plus jeune âge !

À Chastre, on vit bien... et demain ? « Je donne mon avis »

Vous avez répondu à la première **consultation citoyenne** des Chastroides et des Chastroides que vous a proposée EcoloChastre, sur le thème des infrastructures et services disponibles dans notre commune ? Merci à vous !

La deuxième consultation est en cours : elle aborde le thème « **Vieillir à Chastre** »

- Quelle est la vie des aînées et des aînés dans notre commune ?
- Comment en améliorer la qualité ?
- Que vous pensiez à votre situation actuelle ou à celle qui vous attend, quels sont vos besoins ?

Même si vous n'êtes pas directement concerné-e au vu de votre âge, nous vous invitons à y répondre en pensant à une personne proche âgée ou à vous-même plus tard.

Vous pouvez aider vos parents ou grands-parents à y répondre et y répondre vous-même via le QR Code, via notre page facebook ou en suivant le lien sur notre site web <https://chastre.ecolo.be/>



Quel avenir pour l'Agence locale pour l'emploi (ALE) de Walhain-Chastre ?

L'asbl ALE de Walhain a accueilli, par élargissement, la commune de Chastre en mars 2025.

Cette structure élargie propose des petites missions ne concurrençant pas le circuit régulier du travail (maximum 70 h par mois et 630 h par an) pour les personnes au chômage de longue durée ou bénéficiaires du revenu du remplacement (RIS) octroyé par le CPAS. Ces missions se veulent des « tremplins » de remobilisation permettant de se remettre à l'emploi. Il peut s'agir de missions d'accueil extrascolaire, d'aide au jardinage, de petits travaux de maintenance et réparation - refusés par les entreprises en raison de leur faible importance -, d'accompagnement d'enfants ou de personnes malades au domicile, de renfort à un service communal, etc. Les particuliers,

pouvoirs publics, écoles et associations peuvent bénéficier des services de l'ALE, mais pas les entreprises.

Les ALE jouent donc un rôle important d'intermédiaire de proximité entre les chercheurs d'emploi, le Forem et, selon les cas, les CPAS. L'accompagnement rapproché, tant humainement que géographiquement, permet un suivi régulier de la personne chercheuse d'emploi bénéficiaire d'allocations de chômage ou d'un revenu d'insertion et lui assure un véritable coup de pouce vers l'emploi, notamment via des formations. Un tel statut permet à des personnes très éloignées de l'emploi de se resocialiser, se former et d'augmenter leurs revenus (jusqu'à 2583€ par an).

À Chastre, en août 2026, 213 personnes sont éligibles à un statut ALE et pourraient

donc être engagées, accompagnées, formées. Seules 8 d'entre elles ont recours au service proposé. A l'heure d'une refonte drastique des droits aux allocations de chômage, un tel soutien a tout son sens.

C'est sans compter sur la réforme actuellement en cours d'application : le gouvernement wallon prévoit en effet de supprimer les ALE au 31 décembre 2026 et de regrouper les missions d'insertion et les collaborateurs/trices ALE au sein de « Points de contact unique » chapeautés par le Forem et dispersés sur le territoire.

Pourtant, Ecolo estime bien nécessaire un accompagnement de proximité pour un retour à l'emploi rapide et stable, que l'ALE peut aujourd'hui fournir.

Inondations et coulées de boue à Chastre

Les dérèglements climatiques nous amènent leur lot de déboires.

Ce sont hélas les mêmes endroits qui sont chaque fois touchés. Mais rien de tangible n'a permis d'agir sur ces coulées de boue venues des champs ou sur l'afflux des eaux émanant aussi des bassins versants problématiques. Fascines et retenues d'eau se montrent peu efficaces quand elles sont construites au bas des pentes. Un mur de terre n'empêche pas les coulées de boue, ni l'érosion des terres agricoles. Au contraire, des bois ont été rasés, empêchant la pénétration de l'eau.

Tout cela montre un manque de professionnalisme. Nous plaçons pour des interactions entre les agriculteurs concernés par la perte de leurs bonnes terres et les spécialistes en la matière

qui ont déjà mis en place des solutions pérennes dans d'autres endroits, dans la région ou ailleurs.

GISER, Agroforesterie, Province, SPW... sont des aides précieuses auxquelles nous devons nous référer en toute humilité.

On sait où cela se passe, on est sur le terrain. Mais les spécialistes ont des solutions pour faire pénétrer l'eau là où elle tombe, ce qui peut constituer une réserve d'eau en cas de sécheresse. La solution passera sans doute par un « démembrement » de certaines parcelles, par des plantations de haies aux bons endroits, des zones d'infiltration, des talus et des fossés...

Osons avancer, d'autant que la biodiversité s'appauvrit et que ces aménagements lui donneront un bon coup de pouce.



Un champ particulièrement touché

Non aux visites domiciliaires dans Chastre Commune hospitalière



Rarement un projet de loi fédérale aura autant fait parler de lui jusque dans les communes ! Ce projet instaure des visites domiciliaires sur réquisition d'un seul juge et sans appel possible. Il prévoit une sanction pénale pour une irrégularité administrative : ne pas disposer

d'un titre de séjour en règle. Ce projet de loi est passé en première lecture au Parlement, malgré des avis cinglants de diverses instances (Conseil d'État, magistrats) et des auditions négatives concordantes : cette proposition écorne les libertés fondamentales et est inutile pour arrêter de potentiels auteurs d'actes terroristes. Elle criminalise la solidarité. Il n'y a aucune raison que des Chastros craignent désormais l'intrusion de la police à l'aube au domicile en cas d'assistance ou d'hébergement de réfugiés.

En mai, Ecolo avait déposé une résolution au Conseil communal pour demander au gouvernement fédéral d'abandonner ce projet funeste. La majorité du

Conseil communal à Chastre (MR-LE) a refusé et voté non, contrairement à plusieurs communes du Brabant wallon. Pourtant Chastre s'est engagée comme commune hospitalière et a toujours défendu des valeurs d'accueil, de solidarité et de respect des droits humains. C'est même dans le programme de la majorité ! Et Chastre est commune hospitalière pour les Ukrainiens et les gens du voyage. Pourquoi dès lors avoir mis fin à l'initiative locale d'accueil (ILA) qui accueillait des femmes demandeuses d'asile qui toutes ont pu trouver une insertion durable en Belgique ? Nous continuerons à le dénoncer et à entretenir la bienveillance plutôt que la peur de l'autre !

INVITATION à une VISITE JOURNÉE du PATRIMOINE : Découverte de 2 sites patrimoniaux à Genappe

Samedi 12 septembre de 9h30 à 17h00

La locale ECOLO de Chastre vous invite à la découverte de deux sites exceptionnels à Genappe, en Brabant wallon. Cette commune et la nôtre partagent un même passé industriel dont il reste notamment des moulins à eau et des sucreries en reconversion.

Une occasion de **participer ensemble à la Journée du Patrimoine** près de chez nous :

- Les anciens moulins à eau dans notre région (dont le Moulin Dussart bien connu à Gentinnes) témoignent de la richesse en patrimoine hydraulique du Brabant wallon. Celui que nous visiterons à Thy utilise la force de l'eau pour produire l'électricité qui alimente une artisanerie : la Rosée.
- Les anciennes sucreries, vestiges de la tradition agricole et betteravière en Brabant wallon, ont vu leur activité s'éteindre progressivement depuis le 20^{ème} siècle pour se reconverter : alors que la sucrerie de Chastre devient un projet immobilier, celle de Genappe est transformée en étangs naturels, riches en biodiversité.



La locale ECOLO de Genappe nous accompagnera et nous pourrons partager leur connaissance des lieux.

Venez passer un moment agréable avec nous, sans soucis, depuis le lieu du rendez-vous jusqu'au retour en fin d'après-midi.

Emportez votre pique-nique, nous organisons le covoiturage ou le trajet à vélo.

Au programme

- **9h30** – Rassemblement sur le parking de la Maison communale, organisation du covoiturage citoyen et départ groupé (attention RDV dès 9h00 pour les cyclistes)
- **10h15 à 12h15** – Visite du site protégé « La Rosée » de Thy et son moulin à eau

Une immersion sensorielle au cœur d'un site naturel préservé. Cet ancien moulin à eau historique abrite une roseraie de parfum exceptionnelle. Nous y découvrirons des variétés anciennes de roses rares et profiterons du savoir-faire des propriétaires, qui produisent leur sirop de roses et distillent artisanalement ces fleurs pour créer un gin belge unique.

- **12h30 à 13h30** – Pause pique-nique conviviale

Catherine et Bernard de la locale ECOLO de Genappe nous accueillent chez eux pour une soupe et un moment d'échange chaleureux.

- **14h00 à 16h00** – Visite des Anciennes Sucreries de Genappe

Après avoir franchi les portes verrouillées, nous entrerons dans « La Réserve Domaniale », constituée des bassins de décantation de l'ancienne sucrerie de Genappe. C'est une belle reconversion de patrimoine industriel en réserve naturelle classée. Des guides passionnés nous décriront le fonctionnement des anciennes installations industrielles et les travaux réalisés pour attirer dans ces bassins une faune et une flore variée.

- **16h00** Verre de l'amitié et retour à Chastre pour 17h00.

PAF pour la journée : 5 euros

Inscription obligatoire **avant le 8 septembre** auprès de Anne Mairesse par courriel : annep.mairesse@hotmail.com, com ou par téléphone/SMS : 0476 750 33



Comment participer sur le terrain ?

Comment vous impliquer ?

via le site : <https://ecolo.be/participer/>

ET/OU devenir membre ?

Contactez directement la locale Ecolo Chastre via ses coprésident·e·s :

Anne Mairesse : 0476 75 03 33 • Fabrice Detry : 0495 22 40 91

info@chastre.ecolo.be • <https://chastre.ecolo.be> • www.facebook.com/ECOLOchastre/

Cette Feuille de Chou Vert a été réalisée avec l'aide de :

Andrée Debauche, Diane Decamps, Luc Dogimont, Anne Mairesse, Hélène Ryckmans, Jean-Marie Thiry et Olivier Vangest.